

108. La somme au crédit du fonds des Sauvages, qui consiste d'argents provenant des annuités qui leur furent assurées par un traité et de la vente de terre, bois, pierres, etc., livrés par eux, s'élevait au 30 juin 1890, à \$3,515,234. La dépense sur ce fonds, chargée principalement aux intérêts, s'élevait à \$285,490. La dépense sur les appropriations du parlement était de \$932,213,— soit un total de \$1,217,703. Le fonds des Sauvages.

109. La quantité de terre vendue durant l'année au profit des Sauvages a été de 18,950a acres, réalisant \$26,477. La quantité de terre retenue par le gouvernement pour en effectuer la vente est d'environ 457,866 acres. Terres vendues pour les Sauvages.

110. Le département de l'agriculture* a pris le plus grand soin pour recueillir les statistiques de l'immigration aussi correctement que possible. Sous les circonstances ordinaires, ces statistiques seraient d'importants facteurs pour déterminer l'augmentation de la population; mais prises seules et sans l'assistance d'un système constatant l'immigration ou d'un système de recueillage des naissances et des décès, on ne peut s'en servir pour cette fin, mais elles contiennent cependant d'excellents renseignements. Relevé d'immigration.

111. D'après les rapports envoyés au département de l'agriculture en 1890, le nombre total des immigrants a été de 187,378 dont 105,213 allaient aux Etats-Unis, tandis que 82,165 exprimèrent l'intention de rester au Canada. Ces chiffres accusent une augmentation de 1,359 comparée avec 1890, mais une diminution de 16,533 dans le nombre de ceux qui restèrent dans le pays. Les chiffres suivants indiquent le nombre des colons qui ont manifesté l'intention de s'établir au Canada : Nombre d'immigrants et de colons, 1891.

COLONS QUI ONT ÉMIGRÉ AU CANADA, 1880-1891.

1880.	38,505
1881.	47,991
1882.	112,458
1883.	133,624
1884.	103,324
1885.	79,169
1886.	69,152
1887.	84,526
1888.	88,766
1889.	91,600
1890.	75,067
1891.	82,165

112. Le nombre total de personnes rapporté comme étant allées dans le Manitoba et le Nord-Ouest était de 21,067. Sur ce nombre, 15,180 se proposaient de rester au Manitoba et 5,887 avaient l'intention d'aller s'établir dans le Nord-Ouest. Le total des arrivées à la Nouvelle-Ecosse était de 10,395 dont 1,830 devaient s'établir dans cette province, 1,275 dans le Nouveau-Brunswick et 8,998 dans la Colombie-Anglaise. Colons dans les différentes provinces.

* La division de l'immigration a été transférée au département de l'intérieur en mai 1892.